

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 14 février 2018 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Valérie Plante, Mairesse

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
M. Craig Sauv , conseiller associé  
M. Fran ois Limoges, leader de la majorit 

---

Cette s ance du comit  ex cutif est tenue conform ment au r glement int rieur de la Ville sur la fixation des s ances ordinaires du comit  ex cutif.

---

**CE18 0237**

Il est

**R SOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la s ance ordinaire du comit  ex cutif du 14 f vrier 2018, en y ajoutant les articles 20.027, 20.028 et 30.007.

Adopt    l'unanimit .

**CE18 0238**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE18 0239**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 février 2018

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE18 0240**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à Camions Inter-Anjou inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de trois camions-tasseurs avec bennes compactrices de 8VG3, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 393 891,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16342 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1176859017

---

**CE18 0241**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Dyplex Communications Ltd (fournisseur unique), pour une période de douze mois, pour l'implantation et la souscription à des droits d'utilisation d'un logiciel multi-plateformes pour la surveillance pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 117 075 \$ USD (173 323,99 \$ CDN), taxes incluses, conformément aux offres de service de cette firme (209075 et 209076) en date du 6 septembre 2017, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 158 300,00 \$ CDN, net de taxes, en provenance du budget des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170206011

---

**CE18 0242**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 322 069,79 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), dans le cadre du contrat accordé à Bell Mobilité - Division Radio (BMR) (CG13 0047) pour une période de 2 ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 29 février 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 896 176 \$ à 4 218 245,79 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet de Prolongation de contrat entre la Ville et Bell Mobilité inc. à cette fin;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 87 400 \$, au net, en provenance des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire de 84 000 \$ du Service des technologies de l'information pour 2019 et les années subséquentes;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1176634002

---

**CE18 0243**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 813 778,17 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation pour l'utilisation, l'entretien et le support de logiciels, pour une période de 2 ans, soit du 31 mars 2018 au 30 mars 2020, dans le cadre du contrat accordé à La Compagnie CA du Canada (CG15 0140), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 180 367,58 \$ à 1 994 145,75 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet de Modification no 2 au Bon de commande entre la Ville et La Compagnie CA du Canada à cette fin;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1177833001

---

**CE18 0244**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 28 février 2019, prévue au contrat accordé à Informatique Pro-Contact inc. (CE17 0271) pour l'entretien des serveurs Hewlett-Packard (HP) de l'environnement technologiques du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), conformément à l'appel d'offres public 16-15719, pour un montant total maximal de 105 526,35 \$ taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 105 526,35 \$ à 211 052,70 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1170206013

---

**CE18 0245**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, pour la fourniture de 35 camions autopompes et de pièces de remplacement d'origine;

- 3 - d'accorder à Maxi-Métal inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 36 946 435,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15795;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce au rythme des besoins à combler;
- 5 - d'autoriser une dépense de 7 364 996,60 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 7 camions autopompes et d'un module de pompe supplémentaire, conformément à l'entente-cadre;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1174922013

---

#### **CE18 0246**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Précisions Provençal inc., le contrat pour la fourniture d'un système d'inspection de conduites d'égout sur camion fourgon, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 441 140,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16416 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1176859019

---

#### **CE18 0247**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Hypertec Systèmes inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition d'équipements informatiques véhiculaires avec service d'installation et d'intégration aux véhicules d'urgence du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 735 380,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16503;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1175035006

---

**CE18 0248**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 10 386 388,93 \$, taxes incluses, soit 92,79 % de la dépense totale de 11 193 101,28 \$, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de feux de circulation et d'éclairage dans les rues des Érables, Rachel et Parthenais, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 350 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 278702 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1177231080

---

**CE18 0249**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 10 988 518,90 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de déconstruction des immeubles situés au 7440, rue Décarie (Hippodrome de Montréal), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les services de construction Démo Spec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 523 383,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5936;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1175364003

---

**CE18 0250**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 11 571 288,64 \$, taxes incluses pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Sanexen services environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 341 288,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417613 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1177231090

---

**CE18 0251**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 4 946 870,99 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie, de réhabilitation de conduite d'eau secondaire, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Dickson, de la rue Notre-Dame à l'avenue Souigny, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Demix construction, une division de groupe CRH Canada inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 674 170,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 317901 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1177231094

---

**CE18 0252**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver 3 projets de convention, d'une durée approximative de 3 ans, par lesquels Impérial Traitement inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour les contrats 1 et 2, et seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis pour le contrat 3, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour effectuer le récurage et l'inspection télévisée par caméra conventionnelle (CCTV) des conduites et des regards d'égout du réseau secondaire de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées pour les contrats 1, 2 et 3, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16341 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;
  - Contrat 1 : 3 731 191,70 \$, taxes incluses;
  - Contrat 2 : 4 872 726,73 \$, taxes incluses;
  - Contrat 3 : 2 945 987,18 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1177851002

---

**CE18 0253**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Xerox Canada Ltée, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture du service de numérisation, du traitement et du transport de factures et demandes de paiements, pour une période de 3 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 551 068,44 \$, taxes incluses (plus indexation selon l'IPC pour les années 2 et 3 du contrat), conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16462;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177632003

---



**CE18 0254**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 18 mois, incluant une possibilité de renouvellement de 18 mois, pour les services de surveillance de travaux;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe Géninov inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 298 197,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1658 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1186850001

---

**CE18 0255**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 18 mois, incluant une possibilité de renouvellement de 18 mois, pour les services de surveillance de travaux;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe Géninov inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 298 197,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1659 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1186850002

---

**CE18 0256**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la caractérisation des sols dans le cadre de projets de construction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM);

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe ABS inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 237 779,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1657 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1186850003

---

**CE18 0257**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 000 \$, pour l'année 2018, à l'Association des pompiers auxiliaires (PAM) dans le cadre de la tenue des festivités entourant leur 75<sup>e</sup> anniversaire, qui aura lieu à Montréal du 25 juin au 30 juin 2019;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1180741001

---

**CE18 0258**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 203 300 \$ à 13 organismes culturels, pour le montant indiqué à chacun d'eux, dans le cadre du Programme de partenariat Culture et Communauté 2017 de l'Entente MCC/Ville 2017-2018;

Cocontractant(s)	Montant(s)
Agence TOPO	17 000 \$
Centre Turbine (Le)	18 000 \$
Danse Carpe Diem - Emmanuel Jouthe (Pluriannuelle - phase III de III)	15 000 \$
Danse-Cité inc.	16 000 \$
Espace Libre	18 000 \$
Galerie B-312 (Pluriannuelle - phase III de III)	15 000 \$
Groupe d'Intervention Vidéo de Montréal inc.	12 000 \$
Les productions Porte-Parole	13 000 \$
Mission Exeko	17 000 \$
Montréal Danse	16 800 \$
Oboro Goboro	15 000 \$
Production SuperMusique	12 500 \$
Rencontre internationales du documentaire de Montréal	18 000 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177840001

---

**CE18 0259**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec pour la réalisation d'une étude sur le développement, la rétention et la valorisation de la propriété intellectuelle générée par l'industrie de l'audiovisuel et du jeu vidéo;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.020 1183931001

---

**CE18 0260**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 280 662 \$, aux quatre organismes ci-après désignés, pour la période, le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets visant l'intégration des personnes immigrantes, dans le cadre de l'Entente MIDI-Ville (2017 - 2018) :

Organisme	Projet et période	Montant
<b>Y des femmes</b>	Du 1 <sup>er</sup> février 2018 au 1 <sup>er</sup> février 2019	96 252 \$
<b>Forum jeunesse de Saint-Michel</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 15 décembre 2018	60 500 \$
<b>Diversité artistique Montréal</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018	63 910 \$
<b>Missions Exéko</b>	Du 5 janvier 2018 au 5 décembre 2018	60 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>280 662 \$</b>

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1175970012

---

**CE18 0261**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 325 000 \$ à Festival TransAmériques inc. pour soutenir la 12<sup>e</sup> édition du Festival TransAmériques 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1180018001

---

**CE18 0262**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à Fondation Québec cinéma, pour soutenir la 36<sup>e</sup> édition des Rendez-vous du cinéma québécois 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1170018008

---

**CE18 0263**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 600 000 \$ à Festival Montréal en lumière inc. pour soutenir la 19<sup>e</sup> édition de Montréal en lumière 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1170018007

---

**CE18 0264**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 900 000 \$ à la Société du Quartier de l'innovation de Montréal afin d'assurer son fonctionnement et la mise en oeuvre de son plan stratégique pour la période de 2018 à 2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention ente la Ville et la Société du Quartier de l'innovation de Montréal établissant les modalités et conditions du versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1174674001

---

**CE18 0265**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 112 500 \$ à la Jeune chambre de commerce de Montréal, en 2018-2019, pour propulser son volet Entrepreneuriat;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et l'organisme établissant les modalités et conditions de versement de la contribution financière;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1186352001

---

**CE18 0266**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, pour une durée de deux mois, les contrats de location de souffleuses haute puissance avec opérateurs, aux prix de leur soumission pour les lots mentionnés, soit pour les sommes indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16727 :
  - cinq contrats à Groupe Contant inc., seul soumissionnaire conforme pour les lots 1,2,5,6 et 7, pour une dépense totale de 2 586 937,50 \$, taxes incluses;
  - quatre contrats à Groupe IMOG inc., plus bas soumissionnaire conforme pour les lots 3,4,8 et 9, pour une dépense totale de 2 144 283,75 \$, taxes incluses;
  - un contrat à Environnement Routier NRJ inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 10, pour une dépense maximale de 531 759,38 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1184631004

---

#### **CE18 0267**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser, dans le cadre du projet du site Outremont, une dépense de 7 970 192,27 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de l'aménagement de la Place centrale incluant les travaux d'égouts, de voirie, d'éclairage et d'aménagement paysager, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Constructions H2D inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 557 941 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221712;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1181009001

---

#### **CE18 0268**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un appui aux projets corporatifs, d'arrondissements et de tiers inscrits au présent sommaire, afin que ces derniers puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, selon l'ordre de priorité suivant :

Priorité 1 :

- Construction du Complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro - Service de la diversité sociale et des sports;
- Réfection de l'aréna Martin-Lapointe dans l'arrondissement Lachine - Service de la diversité sociale et des sports;
- Réfection de l'aréna Raymond-Bourque glace 1 - 2 dans l'arrondissement de Saint-Laurent - Service de la diversité sociale et des sports;
- Réfection de la patinoire et du pavillon Henri-Julien - arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;
- Agrandissement, rénovation et mise aux normes du dojo du Club de judo Shidokan - arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;
- Reconstruction, piscine et pavillon des baigneurs du parc Lefebvre - arrondissement de LaSalle;
- Reconstruction de la piscine Baldwin - arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

Priorité 2 :

- Aménagement d'un mini-terrain de soccer synthétique au parc de Talcy - arrondissement d'Anjou;
  - Rénovation de la piscine Saint-Charles - arrondissement du Sud-Ouest;
  - Réfection et mise aux normes-phase II de la piscine Pierre-Lorange - arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
  - Implantation d'une nouvelle piscine et son chalet de services dans le parc Hans-Selye – arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
  - Transformation d'un terrain de soccer en terrain de soccer synthétique au parc de la Louisiane – arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;
  - Aménagement d'un terrain synthétique et piste d'athlétisme au parc Arthur-Therrien – arrondissement de Verdun;
  - Réfection de piscine et pataugeoire François-Perreault – arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;
  - Reconstruction du YMCA Hochelaga-Maisonneuve – arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve – YMCA;
  - Reconstruction et rénovation des courts extérieurs – arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension - Tennis-Canada;
  - Construction d'installations sportives de niveau collégial, incluant : gymnase double et salles de musculation, de danse et multifonctionnelle – arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Cégep Gérald-Godin;
  - Mise à jour des installations aquatiques – arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Centre Père Sablon;
  - Agrandissement et modernisation du Complexe sportif – arrondissement d'Achims-Cartierville - Collège André-Grasset;
  - Aménagement d'un terrain multisports en gazon synthétique, d'un terrain de volley-ball de plage, d'espaces d'entraînement et de classes extérieurs dans la cour arrière du collège Reine-Marie – arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension - Collège Reine-Marie;
  - Réaménagement des vestiaires, mise à niveau des murs et blocs d'escalade, remplacement du plancher amovible de la piscine et mise à niveau des plots de départ et des plaques de touche de la piscine – arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce - CEPSUM Université de Montréal;
  - Aménagement intérieur de l'église Sainte-Brigide de Kildare – arrondissement de Ville-Marie - Les Chemins du Soleil;
- 2- de confirmer l'engagement de la Ville de Montréal à payer sa part des coûts admissibles aux projets corporatifs et à payer les coûts d'exploitation continus de ces derniers;
- 3- de désigner madame Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs aux projets corporatifs mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1184265001

---

**CE18 0269**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal (Service de l'eau) au Groupe de leaders 2018 du Consortium sur les eaux urbaines du Canada du Réseau canadien de l'eau afin de participer aux échanges avec les membres au niveau des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau;
- 2- d'autoriser une dépense de 75 000 \$ à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1182839001

---

**CE18 0270**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 245,46 \$ relative au déplacement de M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif, le 15 et le 16 février 2018, afin de siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à Lévis;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1184310001

---

**CE18 0271**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 5 776 \$ du Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du volet Accord Canada-France pour le projet « Expédition Paris-Montréal : Y a-t-il une vie sur la planète Montréal? »;
- 2- d'approuver un budget additionnel de dépense de 5 776 \$, équivalent au revenu additionnel;
- 3- d'autoriser le directeur d'Espace pour la vie à signer l'accord de subvention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1172912004

---

**CE18 0272**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une somme de 21 000 \$ de la Société de gestion Marie-Victorin pour la bonification de la programmation éducative du service de l'Espace pour la vie;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses d'opérations de 21 000 \$, équivalent à la contribution de la Société de gestion Marie-Victorin;
- 3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1180348002

---



**CE18 0273**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de corriger les aspects financiers dans le dossier faisant l'objet de la résolution CG18 0086, adoptée le 25 janvier 2018, afin d'indiquer que les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1176469004

---

**CE18 0274**

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service de la concertation des arrondissements (SCA) pour :

- tenir un registre d'utilisation pour chaque lieu temporaire d'élimination de neige (date, volume, provenance de la neige) et transmettre une copie au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), au plus tard le 30 avril 2018;
- élaborer, en lien avec la direction régionale des services du MDDELCC, un plan directeur de gestion de la neige visant à implanter des solutions permanentes.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1187682001

---

**CE18 0275**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement n° 17-082 et modifiant le Règlement n° 2442 adopté par l'ancienne Ville de Lachine décrétant la fermeture totale de la ruelle nord-sud, entre les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Avenues, de la rue Provost à la rue St-Antoine, aux fins de transfert aux propriétaires riverains » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1181233001

---

**CE18 0276**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de madame Nathalie Fillion à titre de directrice - conseil et soutiens financiers, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$), à compter du 19 février 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1184506001

---

**CE18 0277**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le bilan sur le Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* en date du 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1180498001

---

**Levée de la séance à 10 h 40**

70.001

---

Les résolutions CE18 0237 à CE18 0277 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Benoît Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville